

Rennes, le 14/10/10

Le SNES, SNEP, et SNUEP - FSU

à tous les enseignants et CPE stagiaires de l'Académie

Une délégation syndicale des syndicats de la FSU du second degré a été reçue aujourd'hui par le Recteur d'Académie, son chef de cabinet, le secrétaire général, la secrétaire générale adjointe et le DRH (Directeur des Ressources Humaines) du rectorat. Le Recteur répondait ainsi à notre demande de pouvoir réexaminer avec lui la situation des stagiaires de l'académie, notre volonté étant de trouver une alternative au passage au temps complet après les vacances de la Toussaint.

D'emblée, nous avons évoqué l'intérêt du dispositif actuellement en place et les avantages qu'il y aurait à le maintenir : rendre plus supportable la fin de l'année pour les stagiaires qui ont besoin de temps, diminuer le nombre d'élèves changeant d'enseignants en cours d'année et permettre de trouver partout des tuteurs volontaires et disponibles.

Les réponses du Recteur et du secrétaire général ont été d'ordre budgétaire ; pas de discours cette fois sur la nécessaire adaptabilité des stagiaires au terrain et même une certaine compréhension de nos arguments. Mais nos interlocuteurs considèrent qu'ils n'ont pas les moyens pour faire autrement, d'autant que les besoins en remplacement vont aller croissant. Les TZR et contractuels libérés à partir de novembre enchaîneront très vite sur d'autres affectations.

Après avoir réaffirmé notre opposition à la réforme et rappelé notre revendication d'une décharge de deux tiers du service, nous avons invité le Recteur à prolonger la décharge quitte à augmenter progressivement le service des stagiaires.

Nous avons ajouté qu'en relevant immédiatement le service des stagiaires au temps plein, le Recteur prenait le risque qu'un certain nombre d'entre eux se retrouvent en congés maladie et, de ce fait, de devoir dépenser des moyens de remplacement qui seraient bien plus efficaces dans le maintien d'un volume de décharge.

Le Recteur a maintenu sa décision, se disant désireux de « ne pas aller au-delà d'une gestion responsable » ; seule concession accordée : l'examen de certaines situations individuelles délicates.

Nous sommes déterminés à maintenir la pression sur cette question, nous souhaitons en débattre avec vous mercredi et jeudi sur les sites IUFM où nous serons présents et disponibles à vos côtés pour agir encore durant ces trois journées.

Dans l'immédiat, la FSU demande à être reçue par le Préfet de Région, représentant de l'État en Bretagne, pour obtenir de lui ce que le Recteur refuse d'accorder.

Bon courage à tous et rendez-vous sur les sites IUFM dès mercredi prochain.

Pour la FSU, Frédérique LALYS.